

# Assurances collectives

## Offre exclusive aux Organismes membres de la CDC

Avantages de s'assurer  
Pour tous :

Assurance vie de 25000\$  
Assurance-salaire à moyen et long terme, à 66% du salaire brut

+ Selon votre statut :

Individuel, couple, familiale ou monoparental  
+ assurances-médicaments et professionnels de la santé = la prime équivaut à ce que vous payiez à la fin de l'année sur votre rapport d'impôt, mais avec plus de couvertures

Exemple de prime par semaine sur un salaire de 30000\$ : le employeur paie 50%

Personne qui est assurée par un conjoint ou une conjointe (exclus) :	4.37\$
Personne seule :	13.06\$
Personne qui assure un couple (couple) :	22.40\$
Personne qui assure sa famille (famille) :	27.11\$
Personne qui s'assure et ses enfants (monoparental)	18.09\$

Situation	Contribution Totale/année	Protection	Franchise	% payé par le régime
Personne assurée par un conjoint ou conjointe	226.72\$	Assurance-vie Assurance salaire Moyenne et longue durée		
Personne seule	679.12\$	Assurance-vie Assurance salaire moyenne et longue durée		
		Assurance médicaments et professionnels de la santé	0	80%
Personne seule Assurance médicament gouvernement du Québec	538.00\$	Assurance médicaments uniquement	12.10 \$/mois	71%
Différence pour la personne seule	141.12\$	Assurance-vie Assurance salaire moyenne et longue durée Assurance médicaments et professionnels de la santé		